



Ecole Elémentaire Jean-Jacques Rousseau  
31 route de Margency  
95600 Eaubonne  
<http://blog.ac-versailles.fr/elemjjrousseau>  
01.34.28.11.46  
0952102u@ac-versailles.fr

# Compte-rendu du Conseil d'École du 26 novembre 2024

## Présents :

Parents : Mme Saloua Khourb (LPI), Mme Doria Souiden (LPI) Mme Sophie Sheffler (APEJJR), M. Kechaou Wael (APEJJR)

Municipalité : Mme Christine Mattei, Mme Corinne Roine

Enseignants : Mme Eléa Bouzon, Mme Laurence Orgeas, Mme Fanta Camara, Mme Lémya Meziane, Mme Eva Chevance, Mme Charlotte Duboisset, Mme Ambre Buccellato, Mme Sylvine Loustaud, Mme Inès Hodach, Mme Séverine Redon, Mme Caroline Drivet, Mme Isabelle Haudecoeur, Mme Laurence Riquin, Mme Audrey Vielcazals (RASED)  
M. Frédéric Blanquart, M. Bruno Rebuffel,

Début : 18h30

## **VIE SCOLAIRE ET BILAN DE LA RENTRÉE :**

### - Carte scolaire, présentation de l'équipe enseignante et effectifs des classes

La carte scolaire a été modifiée cette année, avec des impacts forts sur l'école. L'école accueille 303 élèves à ce jour, soit 25 élèves de plus que l'an dernier : une 12<sup>ème</sup> classe ordinaire a été ouverte et le dispositif ULIS (13<sup>ème</sup> classe) compte 10 élèves. Il a été décidé de créer 3 CP à 23 et un seul double niveau CE1-CE2

<i>Effectifs du 6/11/2024</i>	<b>Effectif</b>	Dont ULIS
CPA : Mme Camara	<b>23</b>	
CPB : Mme Orgeas	<b>23</b>	2
CPC : Mme Meziane	<b>23</b>	
CE1A : Mme Chevance	<b>24</b>	
CE1B : Mme Duboisset	<b>24</b>	
CE1-CE2 : M. Blanquart	<b>23</b>	
ULIS : Mme Bouzon	<b>10</b>	

	<b>Effectif</b>	Dont ULIS
CE2A : Mmes Barbedet & Loustaud	<b>28</b>	3
CE2B : Mme Buccellato	<b>28</b>	
CM1H : Mme Hodach	<b>26</b>	1
CM1R : Mme Redon	<b>26</b>	
CM2A : Mmes Drivet & Loustaud	<b>29</b>	
CM2B : Mme Haudecoeur	<b>29</b>	4

### - Présentation du RASED

Présence d'un RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) sur l'école, environ 1/3 du temps scolaire. Composition de l'équipe : 1 psychologue scolaire (**Mme Isabelle LEBEN**), 1 maître E, aide à dominante pédagogique : lire, écrire, compter (**Mme Laurence Riquin**), 1 maître G, aide à dominante relationnelle et rééducative (**Mme Audrey Vielcazals**). Les demandes sont effectuées par les enseignants après concertation en conseil des maîtres (et accord des parents pour la psychologue).

Poste UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) : **Mme Marie-Laure Joye** (5 élèves).

Les élèves nouvellement arrivants et pouvant bénéficier de cette aide sont scolarisés sur l'école du Mont d'Eaubonne depuis cette année. Les élèves de l'an dernier continuent de bénéficier du dispositif sur l'école.

### - Validation et modalités de diffusion du règlement intérieur

Pas de modifications du règlement. Le programme pHARé est reconduit.

Le règlement intérieur sera disponible sur le blog.

### - Inclusion de tous les élèves : difficultés posées et matériel nécessaire.

L'école accueille de plus en plus d'élèves à profil particulier. 20 élèves bénéficient d'un PAI : Projet d'Accueil Personnalisé pour des raisons de santé (allergie, prise de médicaments). 10 élèves sont scolarisés en ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire. Ce sont ici des élèves avec des Troubles des Fonctions Motrices (TFM) et il bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Une coordinatrice et 3 AESH collectives accompagnent ces élèves. 10 autres élèves ont un PPS avec souvent un accompagnement par une AESH mutualisée (8 à 12h). Plusieurs élèves ont des Difficultés à Expression Comportementale (DEC) et ont besoin d'une attention particulière. Enfin, de plus en plus d'élèves ont des difficultés « dys » et ont également besoin de matériel spécifique, d'un aménagement particulier de leur table...

La présence particulièrement importante de ces élèves dans l'école a conduit à la mise en place d'une formation de tous les enseignants pendant 4 jours du 7 au 11 octobre, avec la présence de remplaçants. Les solutions proposées sont difficiles à mettre en place et sont onéreuses ; c'est pourquoi nous demandons la création d'un budget supplémentaire pour l'achat de ces matériels très spécifiques.

Pour la Municipalité, les enfants particuliers ou diagnostiqués comme porteurs de handicap sont de plus en plus nombreux dans toutes les écoles de la ville ; Il ne paraît donc pas envisageable de doter Rousseau d'un budget supplémentaire sans accorder la même chose aux autres écoles. En l'état du prochain budget 2025 à voter, il n'est pas possible cette année d'accéder à cette demande.

#### - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves –vote électronique

Les élections de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024. La participation est en baisse. Le vote s'est déroulé par correspondance. 482 inscrits (435 en 2023, 414 en 22) ; 158 votants ; Taux de participation : 32,78 % (40.7 en 2023)

10 bulletins nuls (doubles, raturés ou annotés). 3 parents APEJJR et 4 LP élus soit 7 représentants (pour 13 places). La désaffection des parents d'élèves pour les élections et surtout pour la représentation est inquiétante.

#### - Coopérative de l'école et des classes

Le solde de la coopérative scolaire est d'environ 3 000 € à ce jour.

Photographie scolaire individuelle : 167 commandes cette année (153 commandes en 2023) avec surtout un panier moyen en hausse (22,7 € contre 21€). Gain de 1120 € (886 € en 2023)

La photographie de classe est prévue le **lundi 5 mai 2024** après-midi.

#### - Exercices incendie du 1<sup>er</sup> trimestre, PPMS et entretien des malles

Le PPMS de l'école a été mis à jour et des exercices sont organisés.

Un exercice incendie est réalisé chaque trimestre. Lors du dernier exercice, l'évacuation s'est réalisée de façon très satisfaisante (3 minutes). Un exercice PPMS « se cacher » a été organisé sur le groupe scolaire le vendredi 18 octobre. L'alerte a bien fonctionné.

#### - Alarme, vols et remplacement de matériel

L'école a été victime de nombreuses intrusions et de vols depuis plusieurs années. Cette année, les vols ont représenté plus de 1000€ de matériel : près de 600€ de pièces de 2€ commémoratives des JO, un PC portable, un écran de PC, du petit matériel. Une alarme a été installée en début d'année. Pour l'instant, les intrusions ne se sont pas reproduites.

#### - Bibliothèque scolaire et projets des associations de parents d'élèves

L'équipe remercie les parents d'élèves pour les actions passées et souhaite leur renouvellement : les dons de livres, de jeux, de vêtements seront bienvenus.

### **PROJETS PÉDAGOGIQUES :**

#### - Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires APC : soutien et du soutien renforcé (PACTE)

Les élèves pris en APC sont régulièrement les mêmes. Les progrès sont beaucoup plus importants lorsque les élèves vont tous les soirs à l'étude et lorsque les effectifs permettent une bonne prise en charge.

Le soutien renforcé consiste en 24 heures annualisées d'aide en maths ou en français.

SRAN : cette année, dans le cadre du pacte, des stages sont proposés pendant les vacances de Toussaint (école Flammarion : un groupe), de printemps et au mois d'août (école Jean-Jacques Rousseau). Les stages seraient beaucoup plus faciles à faire accepter en se déroulant TOUS sur l'école de scolarisation.

La Municipalité répond que si la localisation de ces stages peut être un frein, il est néanmoins nécessaire de comprendre que la commune ne peut pas ouvrir chaque établissement scolaire pendant une semaine (à chauffer, assurer le ménage...) pour un, deux voire même trois groupes de 6/8 élèves par école. Ainsi, à ce jour, la mise en place de ces stages a été limitée à 2 établissements scolaires seulement (confirmés par l'Education nationale : Flammarion et Rabelais-Halimi pendant les vacances d'octobre, Rousseau et Paul Bert pour les vacances de printemps).

### - Projets des classes - Sorties pédagogiques

**Arts et culture :** Participation à « Ecole et Cinéma » de 9 classes de l'école. 4 ce cycle 2 et 5 de cycle 3

#### **Sport :**

Handball pour les CE2, les CM1 et les CM2. Le projet a été validé par l'inspection et reconduit cette année. Nous avions réussi à conserver le gymnase libre le lundi matin pour le MDE et l'après-midi pour JJR. Malheureusement, l'emploi du temps de l'intervenant, Jean-Marc Anne-Marie, professeur d'EPS dans l'Oise, a changé au dernier moment et sa journée libre est maintenant le mardi où le gymnase est pris toute la journée. Quelques séances vont pouvoir avoir lieu dans la cour ou sur le terrain synthétique ... les jours de temps sec !

#### Badminton

Un nouveau partenariat commence cette année avec le CSME Badminton. Nous avons insisté pour que les séances puissent se dérouler au gymnase Paul Nicolas afin que tous les élèves puissent en bénéficier (ULIS notamment). Le club a acheté du matériel pour nous et l'entrepose actuellement dans mon bureau, à côté du matériel de Hand que le club a aussi acheté.

#### - Mini-tennis

Le projet est reconduit cette année. Nous remercions le CSME tennis pour son accueil et la qualité des interventions auprès des classes de CP et de CE1.

Natation : cette année, avec la fermeture de la piscine des Bussys, seuls les CM2 seront concernés le lundi et le jeudi matin du 9 juin au 4 juillet (à la piscine de Taverny)

#### Sorties pédagogiques :

15 et 29 novembre : château de Versailles pour 6 classes : les CP, les CE1 A et B

12 décembre : château de Pierrefonds pour les CE2 A et B

19 décembre : ferme pédagogique de Pontoise pour les CE2 B et les CE1-CE2

#### - Manifestations culturelles et sportives en partenariat avec la mairie (salon du livre, jeux d'Eaubonne)

Les classes sont inscrites pour les Jeux d'Eaubonne, en fonction des interventions des animateurs de la ville.

Le salon du livre se tiendra cette année encore fin mars. Toutes les classes participent cette année encore au Prix Coup de Pouce.

Venue des auteurs dans les classes : nous notons une nette baisse des demandes des enseignants cette année. Les formulations de plusieurs engagements des enseignants, notamment celui de veiller au transport des auteurs étaient très maladroites. Les enseignants ne peuvent pas être responsables de ces transports et le rôle des associations de parents d'élèves doit être primordial.

Projets Musiques en partenariat avec le Conservatoire, sous la houlette de Sya Sannon pour 3 classes de CP de l'école uniquement cette année. Nous souhaiterions que plus de classes puissent participer à ces projets.

## **TEMPS PERISCOLAIRE**

### - Effectifs, Etudes surveillées / dirigées

Organisation des études : 5 groupes tous les soirs sauf le vendredi (4 groupes).

Il y avait jusqu'à cette année en moyenne 12 élèves par groupe, un peu plus le vendredi. Les enseignants accompagnent les élèves, répondent à leurs questions, les écoutent lire en CP ou CE1.

Cette année, les effectifs ont nettement augmenté et la taille des groupes permet plus difficilement d'accorder un temps suffisant à chaque élève. Il est important que les études puissent rester un moment d'aide pour tous les élèves et ne se transforme pas en service de garderie.

La Municipalité remercie l'investissement des enseignants envers leurs élèves mais maintient l'organisation des études surveillées actuelles (avec un adulte pour 20 élèves maximum), et non des études dirigées qui limiteraient effectivement à 10-12 le nombre d'enfants par groupe.

## **TRAVAUX :**

- Les travaux en ULIS sont enfin terminés. Des ajustements de travaux restent à réaliser.

Ceux de la salle RASED ont été effectués à la Toussaint et 2 salles ont été créées pour le RASED (E et G) et la psychologue scolaire et l'infirmière. L'équipe est très satisfaite de la nouvelle implantation : les pièces sont lumineuses, très agréables pour les élèves et les professionnels.

- Peintures : le couloir bleu du 1<sup>er</sup> étage a été repeint en blanc et bleu. Nous demandons une date pour la fin des travaux, prévue pendant les dernières vacances de Noël ainsi qu'une programmation communale pour les travaux futurs. La Municipalité indique que ces travaux sont réalisés en régie par le personnel communal et qu'il n'y a pas de calendrier posé pour la suite des réfections.

- Mobilier : Le mobilier est parfois très ancien et plusieurs chaises se sont cassées. La Municipalité indique la priorité donnée aux ouvertures de classes, ce qui empêche le remplacement des autres mobilier si le budget est pris en totalité.

- Badges d'entrée dans l'école : les demandes de badges et les remplacements de badges défectueux effectuées depuis la rentrée sont toujours en attente. Plusieurs enseignants n'ont ainsi pas accès à l'école ou au gymnase.

- PC de fond de classe : en attente. Les prises installées ne sont pas toutes correctement reliées à Internet. Nous espérons que cela sera moins long que le wifi pour les chariots de tablettes qui ne fonctionnent toujours pas.

La Municipalité indique que les services informatiques prétendent que tout fonctionne correctement. Les tablettes fournies par l'Etat depuis 4 ans ne sont toujours pas utilisables et dans les classes, plusieurs enseignants doivent utiliser leur propre abonnement internet pour travailler.

- Aménagement des cours et des préaux.

Nous aimerais pouvoir proposer aux élèves des aménagements dans la cour de récréation : bancs, tables, abris vélos et trottinettes, préaux plus lumineux (et propres) .... Une demande de projet participatif pourra être effectuées par les associations de parents d'élèves.

Arbres fruitiers dans le potager : la Municipalité précise que les plantations vont se réaliser avant la fin de l'année 2024.

- Nettoyage de la cour et des abords de l'école. Soucis de déchets jetés par les résidents dans la cour. La Municipalité indique qu'un seul appartement est encore occupé et que des rappels à l'ordre sont régulièrement effectués. Par ailleurs, la réfection de la rue se fera dans l'avenir mais il faut programmer tous les opérateurs (réseaux, eaux, gaz, téléphones...) Enfin, concernant l'état du parking en face de l'école, il appartient à l'opérateur Val d'Oise Habitat de l'entretenir. La Municipalité renouvelle son refus de places de parkings dédiées aux enseignants ou de badges de stationnement. L'équipe pédagogique souligne la difficulté de stationner et surtout la problématique de la limitation à 2h30 alors que le temps scolaire est de 3 heures le matin comme l'après-midi.

*La séance est levée à 21h30.*